



République de Guinée

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

AGENCE NATIONALE DE L'AQUACULTURE DE GUINEE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE
COMMERCIALE FAMILIALE (PISCOFAM)

DEMANDE DE PROPOSITION

N° 02/MPÉM/ANAG-AT/2022

**RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE EN APPUI AU PLAN
QUINQUENAL DU PSDDA DE L'AGENCE NATIONALE DE
L'AQUACULTURE EN GUINEE ANAG, POUR UNE DUREE DE 9 MOIS**

Financement : Agence Française de Développement

sept 2022

Termes de référence

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE COMMERCIALE ET FAMILIALE

PISCICULTURE COMMERCIALE FAMILIALE

EN GUINEE

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT EN APPUI A LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L'AQUACULTURE DE L'ANAG (PSDDA)**

PRÉSENTATION DU PROJET PISCOFAM

2.1: Objectifs du Projet

A la suite des résultats satisfaisants des précédents projets (Projet de Pisciculture en Guinée Forestière (PPGF) de 1999 à 2008 et du Projet de Développement de la Riziculture en Guinée Forestière (PDRPGF) de 2012 à 2017, l'Agence Française de Développement (AFD) a décidé de continuer à appuyer la Guinée dans le développement de la pisciculture. Elle a octroyé à la Guinée un nouveau financement pour un Projet de développement de la Pisciculture Commerciale et Familiale de Guinée « PISCOFAM » à hauteur de dix millions d'euros (10 M €).

La Convention de financement CGN 1237 01 S entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'AFD a été signée le 07 novembre 2018. Le nouveau projet PISCOFAM a démarré le 01 octobre 2019 pour une durée de 5 ans et a pour finalité de contribuer à réduire la pauvreté à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'augmentation des revenus des populations rurales en Guinée.

Pour ce faire, il vise à augmenter, de façon durable et adaptée aux différents contextes agro écologiques, la production de poissons et de riz associé ainsi que leur consommation locale dans les zones rurales de Guinée.

La maîtrise d'ouvrage du Projet est déléguée par le MPEM à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG), par la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, en date du 06 février 2020.

La mise en œuvre du Projet PISCOFAM a débuté le 1^{er} octobre 2019.

Le projet développe la pisciculture comme une activité rentable, durable, soutenue institutionnellement et accessible aux femmes et jeunes.

Pour ce faire, le Projet est structuré en trois composantes :

- La Composante 1, correspond à la densification et l'extension de la pisciculture et, au travers de la Fédération, à la professionnalisation du tissu de pisciculteurs en Guinée forestière et, par adaptation, en Haute-Guinée ;
- La Composante 2 permet la mise en œuvre de recherches-actions piscicoles en Guinée maritime sur de nouveaux référentiels adaptés dans les périmètres rizicoles en zone de mangroves d'une part en matière de riziculture et dans les bas-fonds d'autre part en matière de riziculture parcellaire, de pisciculture en étang de barrage et de pisciculture en étang de dérivation ;
- La Composante 3 est mise en œuvre directement par la Cellule de coordination placée au sein de l'ANAG.

Dans cette composante il s'agit de :

- o Coordonner le pilotage du projet, y compris la gestion administrative et financière de ses ressources et le suivi-évaluation de ses activités et résultats (et, plus largement, de doter le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de

- l'Economie Maritime des capacités à coordonner d'autres interventions dans le domaine de la pisciculture) ;
- Soutenir le développement de curricula adaptés en matière de formation à la pisciculture et, au-delà, de développer les compétences des producteurs, techniciens et cadres au travers de cette action ;
 - Réaliser le suivi-évaluation social et environnemental des impacts et mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Plus particulièrement pour la Composante 3 il s'agit de :

Mettre en place et rendre opérationnels à l'ANAG des outils de planification, de coordination et de suivi de ses activités dans le cadre du développement de l'aquaculture en Guinée.

A la demande de l'ANAG, un accord de prolongation de la durée du projet a été obtenu auprès du bailleur pour une fin du projet prévue le 30 juin 2024. Le réaménagement budgétaire qui en est résulté, a prévu le recrutement d'un Assistant Technique en appui à l'ANAG pour la mise en œuvre de son Plan Stratégique de Développement Durable de l'Aquaculture (PSDDA) 2021-2040.

1- PRÉSENTATION APERÇU DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE (PSDDA)

L'ANAG est résolument engagée à se doter d'un plan stratégique de développement durable de l'Aquaculture à moyenne et longue portée (horizon 2040). Ce plan constituera la base technique opérationnelle et institutionnelle du développement de l'aquaculture en Guinée.

Axes et Programmes du plan Stratégique de Développement Durable de l'Aquaculture

Axe 1 : Renforcement de capacités institutionnelles et professionnelles

- Renforcement ANAG et ses démembrements,
- Etablissement de partenariat avec les acteurs spécialisés pour la promotion de l'Aquaculture

Axe 2 : Développement de l'Aquaculture en fonction du potentiel des différentes zones agroécologiques

- Choix du référentiel en matière de pisciculture au niveau national.

Axe 3 : Valorisation des produits de l'aquaculture et amélioration de la contribution du secteur à l'économie nationale

- Développement d'une stratégie de valorisation des produits d'aquaculture
- Développement de la chaîne de valeur.

Axe 4 : Mobilisation de fonds pour le financement du plan

- Développement de la stratégie de mobilisation des fonds ;
- Financement du plan quinquennal du développement aquacole.

2- Objectifs de la consultation

L'objectif principal de la consultation est la prise en charge de l'appui à l'ANAG dans le démarrage de la mise en œuvre du PSDDA et plus particulièrement le Plan quinquennal 2022-2026. Dans ce cadre, le Consultant donnera également un appui à l'ANAG dans le lobbying auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) pour faire connaître les ambitions contenues dans le plan et ses besoins en appui.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Renforcer les capacités de l'ANAG à faire valoir la pisciculture guinéenne dans la sous-région et internationalement.
- Mettre en place le dispositif d'orientation, de pilotage et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan.
- Définir le budget et les affectations nécessaires pour la bonne réalisation du plan.
- Identifier les besoins extérieurs techniques pour atteindre les objectifs du plan.
- Remonter du terrain les besoins en appuis.
- Appuyer l'ANAG à la formulation de nouveaux projets et à la rédaction des DAO si besoin en est.
- Proposer les budgets prévisionnels des projets et programmes conçus.
- Assister l'ANAG dans la préparation de dossiers de financement pour les PTF en lien avec les idées de projets en cours de formulation et d'instruction.
- Organiser des formations pour les Cadres de l'ANAG dans le cadre de l'appropriation du Plan quinquennal 2022-2026 (montage de projets, suivi-évaluation et capitalisation, ...).
- Participer aux réunions de travail au sein de l'ANAG et avec les différents partenaires de l'ANAG, ainsi qu'à la réalisation des activités opérationnelles.
- Appuyer l'ANAG dans la définition d'une politique et d'un cadre juridique spécifiques à l'aquaculture
- Participer à l'accompagnement des acteurs de la chaîne de valeur Aquacole (TPE, PME, Associations, industrie)
- Accompagner l'ANAG à la promotion de l'enseignement de l'aquaculture dans les écoles professionnelles et l'Université (programme d'alphabétisation des pisciculteurs)
- Appuyer à la définition des études/RA
- Appuyer dans la réflexion pour le choix de référentiels en matière d'aquaculture au niveau national
- Participer à l'identification d'actions pilotes en Aquaculture marine.

3- Résultats attendus

Les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

- Les PTF connaissent les ambitions de l'ANAG et ses besoins en appui.
- Le secteur aquacole guinéen est connu et reconnu dans la sous-région ainsi que par les grands acteurs du développement du secteur.
- Les activités du plan quinquennal 2022-2026 de l'ANAG ont démarré et les jalons sont en place pour suivre le calendrier prévu pour la période.
- Les Cadres de l'ANAG sont formés dans la préparation des dossiers de financement pour les PTF, le suivi-évaluation des activités en cours et la capitalisation des réalisations.
- Des synergies sont développées avec les autres projets partenaires.

4- Livrables attendus

Les livrables attendus du Consultant sont :

- Des rapports mensuels d'avancement avec les prévisions pour le mois à venir et les réalisations du mois passé. Comme annexes du rapport sont jointes : les documents opérationnels produits, les rapports de formation et les rapports de mission.
- Un rapport plus complet à la fin de chaque bloc d'intervention avec les documents opérationnels produits, les présentations / rapports / évaluations des formations, les rapports de mission, etc.
- Un rapport technique final détaillé.

5- Modalités de mise en œuvre

Profil du Consultant

Un Consultant individuel international ou sous-régional compétitif est recherché, et ayant :

Des qualifications et compétences requises comme suit :

- Diplôme (Bac+5) dans le secteur du développement, de la pêche et de l'aquaculture, de l'agroéconomie, des sciences sociales et politiques, le genre ou autre domaine pertinent pour la mission.
- Connaissance des bailleurs actifs en Guinée et de leurs pratiques de financement.
- Très bonne connaissance des dynamiques de la société civile en Afrique, en particulier sur le genre, ainsi que des problématiques liées au dialogue institutionnel et pluri-acteurs sur l'égalité femmes-hommes.

Des expériences avérées, avec

- Au moins 10 ans d'expérience dans la mise en œuvre et la coordination de projets de développement en Afrique, de préférence en Afrique de l'Ouest ou mieux encore en Guinée.
- Expérience d'au moins 5 ans dans le développement des partenariats techniques et financiers.
- Expérience d'au moins 3 ans dans le renforcement des capacités.
- Expérience reconnue dans la coordination d'équipes et la gestion du cycle de projet.
- Une expérience de coordination sur des projets financés par l'AFD est un atout.

Des Savoirs faire et savoir être requis :

. Savoirs faire

- Produire des TdR et dossiers de financement de qualité.
- Élaborer des notes conceptuelles.
- Elaborer des études de faisabilités de projets.
- Animer des réunions de travail de façon efficace.
- Transmettre des compétences à travers des séances de formation bien préparées.
- Participer aux ateliers et séminaires.
- Maîtriser le pack office (Word, Excel, PowerPoint) et les moyens de communication à distance (Internet, Skype, WhatsApp, Zoom etc.).
- Maîtriser la langue française (à l'oral et par écrit).
- Transmettre d'excellentes capacités rédactionnelles et organisationnelles (programmation, priorisation, anticipation et maîtrise d'outils de programmation et de suivi de projets).

- Savoirs être

- Rigoureux.
- Bien organisé.
- Aisance relationnelle.
- Prise d'initiative.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Capacités d'analyse et de synthèse.

Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel. Le Consultant sera sous la supervision directe du Directeur Général de l'ANAG. Il travaillera en étroite collaboration avec la Cellule de coordination du PISCOFAM et l'Assistance Technique BRLi.

6- Lieu d'exécution

Le Consultant sera basé à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) au Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM) sise Avenue de la Gare, Kaloum, Conakry République de Guinée. Adresse postale : BP 307. Adresse courriel : piscofamgn@gmail.com. sidikikeita@yahoo.fr

Le Consultant réalisera dans les 4 régions naturelles de la Guinée des missions de terrain en lien avec les activités du Plan quinquennal.

7- Date de commencement et période de mise en œuvre

La durée de la consultation sera répartie en 4 blocs d'appui intervenant au cours de la période restante du projet à partir du 2^{ème} semestre 2022 jusqu'à la fin au 30/06/2024 :

- 1 bloc au cours du 2^{ème} semestre 2022 (2 mois)
- 2 blocs au cours de l'année 2023 (4 mois)
- 1 bloc au cours du 1^{er} semestre 2024(3 mois)

Un maximum de 54 jours de mission est prévu sur la durée de la consultation.

8- Moyens et équipements

Le Consultant travaille sur son portable personnel. Un bureau dans les locaux de l'ANAG sera mis à disposition, ainsi qu'une imprimante "all in" et un projecteur pour les présentations et formations.

Une voiture et un chauffeur seront mis à la disposition du Consultant pour les déplacements en dehors de Conakry uniquement.

9- FICHE DE POSTE DE L'ASSISTANT TECHNIQUE

1- Profil de poste

Intitulé du poste	Assistant Technique en appui à la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement Durable de l'Aquaculture (PSDDA)
Localisation du poste	ANAG, MPEM, Kaloum- Conakry, République de GUINEE
Missions principaux	Prendre en charge l'organisation générale de la mise en œuvre du Plan stratégique pour mettre en place les jalons du Plan quinquennal 2022-2026 Appuyer l'ANAG dans le lobbying auprès des PTF pour faire connaître ses ambitions contenues dans le plan et ses besoins en appui.
Activités principales	Appuyer l'ANAG à la formulation de nouveaux projets et la rédaction des DAO si besoin en est Proposer les budgets prévisionnels des projets et programmes conçus Assister l'ANAG dans la Préparation de dossiers de financement pour les PTF en lien avec les idées de projets en cours de formulation et d'instructions Organiser des formations pour les Cadres de l'ANAG dans le cadre de l'appropriation du Plan quinquennal 2022-2026 (montage de projets, suivi-évaluation et capitalisation...) Participer aux réunions de travail au sein de l'ANAG et avec les différents partenaires de l'ANAG
Activités secondaires	Réaliser des missions de terrain en lien avec les activités du Plan quinquennal Promouvoir des synergies avec les autres projets partenaires ;

Place dans organigramme	Sous la responsabilité de la Direction Générale de l'ANAG
Avantages du poste	Contrat global géré par le consultant , indépendant, recruté par AO sur AMI et sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)
Relations à interne	Cellule de coordination du PISCOFAM (Coordinateur, Coordinateur adjoint, Responsable SE & Communication, Point focal environnement)
	DG de l'ANAG
	ATP à maîtrise d'ouvrage du PISCOFAM
Relations à l'externe	PTF
	Projets en cours de l'ANAG
	Autres projets
Moyens mis à disposition	Un bureau dans les locaux de l'ANAG
	Un ordinateur portable apporté par le consultant
	Une imprimante et un projecteur pour les présentations et formations
	Une voiture et son fonctionnement avec chauffeur

2- Profil du candidat

- Savoirs

➤ **Qualifications et compétences**

- Diplôme (Bac+5) dans le secteur du développement, pêche et aquaculture, de agroéconomie , des sciences sociales et politiques, le genre ou autre domaine pertinent pour la mission
- Connaissance des bailleurs actifs en Guinée et de leurs pratiques de financement
- Très bonne connaissance des dynamiques de la société civile en Afrique, en particulier sur le genre, ainsi que des problématiques liées au dialogue institutionnel et pluri-acteurs sur l'égalité femmes-hommes

➤ **Expérience**

- Au moins 10 ans d'expérience dans la mise en œuvre et la coordination de projets de développement en Afrique, de préférence en Afrique de l'Ouest ou mieux encore en Guinée
- Expérience d'au moins 5 ans dans le développement des partenariats techniques et financiers
- Expérience d'au moins 3 ans dans le renforcement des capacités
- Expérience reconnue dans la coordination d'équipes et la gestion du cycle de projet
- Une expérience de coordination sur des projets financés par l'AFD est un atout.

- Savoirs faire

- Produire des TdR et dossiers de financement de qualité ;
- Élaborer des Notes conceptuelles ;

- Elaborer des études de faisabilités de projets
- Animer des réunions de travail de façon efficace
- Faire le transfert des compétences à travers des séances de formation bien préparées
- Participer aux ateliers et séminaires
- Maîtriser le pack office (Word, Excel, PowerPoint) et des moyens de communication à distance (Internet, Skype, WhatsApp, Zoom etc.)
- Maîtriser la langue française (à l'oral et par écrit)
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles et organisationnelles (programmation, priorisation, anticipation et maîtrise d'outils de programmation et de suivi de projets)

- **Savoirs être**

- Rigoureux
- Bien organisé
- Aisance relationnelle
- Prise d'initiative
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacités d'analyse et de synthèse

Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel.

10- Annexes TDR

- ANAG, statuts et rapports annuels 2021 ;
- ANAG, Plan Stratégique Développement Durable de l'Aquaculture (PSDDA)
- Document de Stratégie Halieutique Moyen Terme – MPEM.

Contrat-type

LE PRÉSENT CONTRAT (« le Contrat ») est conclu le *[insérer la date de début des Services]*, par et entre *[insérer le nom du Client]* (« le Client ») ayant son établissement principal à *[insérer l'adresse du Client]*, et *[insérer le nom du Consultant]* (« le Consultant »), résidant à *[insérer l'adresse du Consultant]* ; Téléphone : _____, Courriel : _____

CONTEXTE:

L'Agence Française de Développement, ci-après dénommée « l'AFD », et *[insérer le nom du Client]* ont signé un Accord de Financement pour *[insérer le nom du projet]* ci-après dénommé le « Projet ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, le Client a besoin d'un Consultant pour réaliser les Services décrits dans l'Annexe A.

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Consultant fournisse les Services visés ci-après, et

ATTENDU QUE le Consultant accepte de fournir lesdits Services,

EN CONSEQUENCE, LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT ont convenu ce qui suit :

- 1. Services**
 - (i) Le Consultant fournit les Services et soumet les rapports spécifiés dans l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » qui forme partie intégrante du présent Contrat (« les Services ») ;
 - (ii) Le Consultant mobilise l'expertise et utilisera la méthodologie spécifiées en Annexe B « Proposition Technique du Consultant ».

- 2. Calendrier**

Le Consultant fournit les Services pendant la période commençant le *[insérer date de début]* et s'achevant le *[insérer date d'achèvement]*, ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit.

- 3. Paiement**
 - A. Montant plafond

Pour les Services fournis conformément à l'Annexe A, le Client paiera au Consultant un montant plafonné à *[insérer montant plafond]*, étant entendu que ce Montant plafond comprend la totalité des coûts et des bénéfices du Consultant ainsi que toute obligation fiscale dont il pourrait être redevable.

 - B. Termes de Paiement

Le calendrier et les conditions des paiements sont indiqués dans l'Annexe C.

Les paiements sont effectués dans les 30 jours suivant la date à laquelle le Consultant a présenté des factures originales en double exemplaire au Coordinateur désigné au paragraphe 4, sur le compte bancaire suivant :

Numéro de compte bancaire : [...]

Titulaire du compte bancaire : [...]

4. Administration du Contrat

A. Coordinateur.

Le Client désigne comme coordinateur Mr/Mme xxx ; le Coordinateur sera responsable de la coordination des Services relevant du Contrat, de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement, ainsi que de l'acceptation des livrables au nom du Client.

B. Rapports

Les rapports énumérés à l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » seront présentés dans le cadre des Services et serviront de base aux paiements à effectuer conformément au paragraphe 3.

5. Normes de Performance

Le Consultant s'engage à fournir les Services conformément aux standards d'éthique professionnelle et les plus exigeants.

6. Devoir de Réserve

Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, le Consultant ne divulguera aucune information exclusive ou confidentielle concernant les Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités du Client, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci.

7. Propriété des Documents et Produits

Tous les rapports, études ou autres produits, sous forme de graphiques, logiciels ou autres, que le Consultant prépare pour le compte du Maître d'Ouvrage au titre du présent Contrat deviennent et demeurent la propriété du Client. Le Consultant peut conserver un exemplaire desdits documents et logiciels.

8. Activités interdites au Consultant

Le Consultant convient que, pendant la durée du présent Contrat et après son expiration, ni lui-même ni toute entité qui lui est affiliée ne seront autorisés à fournir des biens, travaux, équipements ou prestations de services (autres que consultant) pour tout projet qui résulterait desdits Services ou lui serait lié.

9. Assurance

Le Consultant souscrira à une police d'assurance appropriée.

10. Transfert

Le Consultant ne cèdera ni ne sous-traitera le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable du Client.

11. Droit applicable et Langue du Contrat

Le Contrat est soumis au droit de guinéen et la langue du Contrat est le français.

12. Résiliation

Le Client pourra résilier le Contrat si le Consultant ne fournit pas les Services ou s'il ne présente pas les rapports attendus, conformément à l'Annexe A. La résiliation sera notifiée par écrit et prendra effet à l'issue

d'un délai de 30 jours.

13. Règlement des différends

Tous différends, controverses ou réclamations dus ou liés au présent Contrat ou à la violation, à la résiliation ou à l'invalidité dudit Contrat, seront réglés par arbitrage conformément aux règles d'arbitrage de la CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International) actuellement en vigueur.

14 Déclaration d'Intégrité

Le Consultant respectera les engagements contenus dans la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social. Une copie signée de ce document est jointe en Annexe D.

15 Statut du Consultant

Si le Consultant a le statut légal d'un consultant indépendant, il n'est en aucun cas réputé être un fonctionnaire du pays du Client ou un salarié du Client. Le Consultant ne pourra prétendre à aucun paiement, remboursement, allocation, indemnisation ni pension, autre(s) que celle(s)/ceux expressément stipulés au Contrat.

POUR LE CLIENT

POUR LE CONSULTANT

Signé par _____

Signé par _____

Titre _____

Titre _____

ANNEXE A - Termes de Référence et Etendue des Services

1. Contexte et justification des Services ;
2. Objectifs des Services ;
3. Contenu des Services ;
4. Rapports/livrables à fournir par le Consultant ;
5. Profil requis du Consultant ;
6. Calendrier des Services.

ANNEXE B - Proposition Technique du Consultant

Méthodologie et plan de travail proposés pour accomplir les Services

Il est suggéré de présenter la Proposition technique (3 pages maximum, y compris les tableaux et graphiques) comme suit :

a) Méthodologie. Spécifiez la manière dont vous comprenez les objectifs des Services, la méthodologie pour exécuter les activités et obtenir les résultats attendus et le détail de ceux-ci. Vous devrez mettre en relief les problèmes à résoudre et leurs conséquences, et la méthodologie que vous envisagez pour les résoudre.

b) Plan de travail. Spécifiez la nature et la durée des activités que comprennent les Services, le séquençage et les articulations, les jalons (y compris les approbations intermédiaires du Client) et les dates de présentation des rapports. Le plan de travail proposé doit démontrer que les Termes de référence ont été compris et peuvent être traduits en un plan de travail réaliste. Une liste des documents finaux, y compris les rapports qui constituent le livrable final doivent être inclus.

Curriculum Vitae (CV) de l'Expert (ou des Experts)

Vous joindrez à votre proposition le CV détaillé et mis à jour.

Proposition financière

Les honoraires proposés par le Consultant dans l'offre financière devront couvrir : la rémunération, la sécurité sociale et l'assurance du consultant, les billets d'avion d'entrées et de sorties en Guinée, l'hébergement à Conakry, les frais de communication, les frais de carburant pour les déplacements journaliers dans Conakry

Les autres frais comprendront les per diem pour les missions en dehors de Conakry.

<i>Libellés</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant total HT</i>
<i>Rémunération comprenant tous les frais</i>			
<i>. Autres frais :</i>			
- <i>Per diem missions hors Conakry</i>			

ANNEXE C - Termes de Paiement

[Ce qui suit est fourni à titre d'exemple. Les termes de paiement doivent être préparés spécifiquement pour chaque contrat. Les obligations fiscales éventuelles du consultant dans le pays du Client doivent être indiquées.]

Le Contrat est à prix global et forfaitaire

Les honoraires proposés par le Consultant dans l'offre financière devront couvrir : la rémunération, la sécurité sociale et l'assurance du consultant, les billets d'avion d'entrées et de sorties en Guinée, l'hébergement à Conakry, les frais de communication, les frais de carburant pour les déplacements journaliers dans Conakry.

Termes de paiement

- a) 30 % du Prix du Contrat sera payé à la signature du Contrat ; en année 2022 :
- b) 40 % du Prix du Contrat sera payé à la réception à satisfaction du rapport du bloc 1 et au démarrage du bloc 2 en année 2023 ;
- c) 20% du Prix du Contrat sera payé à la réception à satisfaction du rapport du bloc 2 et au démarrage du bloc 3 en 2024; ;
- d) 10.% du Prix du Contrat sera payé à l'approbation du rapport final détaillé.

En cas de remboursables, les justificatifs de dépense seront joints à la facture. Le remboursement des frais ne pourra intervenir qu'à hauteur du montant maximum stipulé au Contrat.

Modèle de Curriculum vitae (5 pages max.) à joindre

Rôle proposé dans le projet :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

Diplômes :

Établissement	De (date)	À (date)	Diplôme(s) obtenu(s)

Connaissances linguistiques: indiquer vos connaissances sur une échelle de 1 à 5 (1 - niveau excellent; 5 - niveau rudimentaire) :

Langue	Lu	Parlé	Ecrit

Affiliation à une organisation professionnelle :

Autres compétences (par ex. connaissances informatiques, etc.) :

Situation présente :

Années d'ancienneté auprès de l'employeur :

Qualifications principales (pertinentes pour le projet) :

Expérience spécifique dans la région :

Pays	De (date)	À (date)

Expérience professionnelle :

De (date)	À (date)	Lieu	Société et personne de référence (nom & coordonnées de contact)	Fonction	Description (dont titre du projet, source de financement, montant, activités mise en œuvre)

Autres informations utiles (références de publications, par exemple) :
